



## Voilà l'été !

Voilà l'été, sans trop de chaleurs accablantes pour l'instant, et on ne s'en plaindra pas.

Le conseil municipal continuera de travailler tout l'été, et nous sommes heureux de voir que tous les dossiers initiés en début de mandat commencent à se décanter de façon concrète. Que c'est long ! Penserez-vous peut-être ... mais ces projets demandent du temps : celui de l'évaluation, celui de la pertinence, celui de la présentation aux structures susceptibles de verser des subventions, celui des marchés publics, celui de la concertation, celui des premières esquisses, celui des choix... une quantité de travail importante, donc du temps, qui souvent ne dépend même pas de nous. Mais les enjeux sont importants et valent le coup de toute l'énergie dépensée.

Sur le multiservice, j'avais été défendre ce projet partout où il le fallait. Et je suis heureux de constater que la Région, autant que les services de l'Etat ont entendu mes arguments et qu'ils ont déjà acté des subventions qui nous satisfont totalement. Les autres subventions suivront, j'en suis sûr.

A plus court terme, le terrain de foot devrait être enfin rénové. Quelle aventure ... après un retard pris par l'entreprise, elle en est maintenant à sa troisième panne matérielle sur notre chantier. Du jamais vu. Mais le principal est le résultat à venir.

Et dès que possible : la cour d'école Oasis. Le travail est bien commencé, la phase opérationnelle va être réfléchie. J'aurai sûrement l'occasion de vous en reparler .

Je vous souhaite un bel été,

Christophe PAVIE, le Maire



Rédacteur en chef : Christophe PAVIE

Rédaction : Thierry Martini,

Jean-François Martinière.

# Agenda

## AOÛT

05 Août 2023 ..... Rencontres parents enfant ..... Nieul le Virouil..... Cour de l'école ..... A.P.I.C.

## SEPTEMBRE

02 Sept 2023 ..... Jubilé As. Sportive ..... Guitinières..... Stade ..... A.S.G.N.

08 Sept 2023 ..... Retransmission CDC Rugby ..... Nieul le Virouil..... Salles des Fêtes..... Comité des Fêtes

## NOVEMBRE

04 Nov 2023 ..... Tartiflette ..... Nieul le Virouil..... Salles des Fêtes..... Les Reinettes

10 Nov 2023 ..... Loto ..... Saint Hilaire du B... ..... A.C.C.A

11 Nov 2023 ..... Loto ..... Saint Hilaire du B... ..... A.C.C.A

12 Nov 2023 ..... Loto ..... Saint Hilaire du B... ..... A.C.C.A

25 Nov 2023 ..... Soirée Poule au Pot ..... Nieul le Virouil..... Salle des Fêtes ..... Comité des Fêtes

## DÉCEMBRE

02 Déc. 2023 ..... Marché de Noël ..... Nieul le Virouil..... Salle des fêtes ..... Comité des Fêtes

ASGN : Association Sportive Guitinières Nieul

ACCA : Association Communale de Chasse Agréée

APE: Association des Parents d'Élèves

APIC: Association Périscolaire Inter Communale

# Info Mairie

## La sécurisation des puits !



Lors des différents travaux autour du petit patrimoine, nous avons constaté que certains puits n'étaient pas fermés, pour certains recouverts par la végétation ou bien par du petit grillage plastique posé dessus ou d'autre encore par une simple plaque de contreplaqué, **ils n'étaient pas sécurisés.**

Nous avons donc fait procéder à la mise en sécurité des puits. Un caillebottis (3X3) en inox a été posé et vissé sur deux barres parallèles scellées dans la margelle du puits, ainsi l'eau peut passer lors des pluies, le puits voit le jour et respire enfin.

Trois puits sont concernés sur la commune par cette mise en sécurité (tous appartenant à la commune), un se trouve route des forêts (chez Sandeau), un autre fait partie du lieu-dit la cafourche,

les Hillairets, route de Consac et enfin le troisième sur situe au bout du chemin des Tonnelles.

Un autre est en cours de sécurisation, placé route de chez Gentet (Chez Gentet) sur la gauche juste avant la mare.

D'autres puits existent chez des particuliers, parfois ils sont recouverts de simple branches ou petites planches, il y va de **la responsabilité des propriétaires en cas d'accident !!!**



## Commission Noël

La **commission Noël recherche des bénévoles** parmi la population pour participer et coordonner toutes les installations de la décoration du bourg pour les fêtes de fin d'année.

Les membres d'associations (les Reinettes) participent déjà à la confection et à la réalisation de ce que vous apercevez sur certaines fenêtres, il suffira de les distribuer partout dans le bourg.

Sont à disposition divers éléments décoratifs (Objets lumineux, guirlandes, boules....).

Si vous souhaitez participer, merci de contacter la mairie.







## FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Durant l'été, nous pourrons admirer toutes ces fleurs emplissant timbres et jardinières dans le bourg ainsi que les hameaux.

Pour faire face aux changements climatiques, aux épisodes caniculaires de plus en plus fréquents, le conseil municipal opte pour la plantation de plantes vivaces et pérennes plus résistantes à la sécheresse (conseil pris auprès des pépiniéristes).

Ainsi, nous verrons fleurir du romarin grimpant, du curry (fleur), des heuchères, des lipias, des marguerites ou encore pâquerettes, des bégonias dragon et pour finir sauge et santoline.

Trois conseillères volontaires se sont chargées de la recherche des végétaux et des plantations et nous en les remercions.

Nous avons remarqué que dans certains hameaux, les habitants prenaient soin de ces plantations, merci à eux !



## Pose De Drains au Stade



Après plus de deux ans d'attente pour cause de Covid dans un premiers temps et souci de planning ensuite, l'Entreprise Técérès a enfin envoyé son équipe au stade.

La pose des drains a commencé courant juin sur le terrain de football, le but étant d'assainir

le terrain et le rendre praticable toute l'année, pour le foot, mais également pour toute autre activité.

Ainsi, un premier tractopelle a commencé par creuser tranchée tout le long du terrain (coté village) de 40 cm de large sur 60 à 70 cm de profondeur. Après avoir égalisé le fond de la tranchée, ils ont étalé un tuyau de 300 mm de diamètre (la nourrice).

Sur cette nourrice viendront se raccorder plusieurs autres tuyaux de section plus faibles : les drains...

Le drain est un tuyau percé de petites ouvertures pour capter l'eau qui s'écoule du sol après la pluie ou après des précipitations importantes. Il a pour fonction d'assécher les zones humides en canalisant l'eau vers la nourrice, puis vers un fossé pour regagner par gravité le point le plus bas (souvent la rivière).

Pour la pose de drain, on utilise une « trancheuse » qui « découpe une petite bande de de terre (15 cm de large sur 50 cm de profondeur), égalisée au fond, on pose le drain de 70 mm, on le recouvre de gravillons puis une dernière couche de terre sur le dessus.

La réfection du couvert se fera dans un second temps à l'automne, et permettra d'avoir une pelouse de meilleure qualité.





Pour faire connaissance avec les enfants des écoles, une rencontre a été organisée avec l'ensemble des acteurs qui oeuvrent quotidiennement pour la vie de notre commune. Monsieur le Maire avait convié tous les président(e)s d'association, le personnel administratif, le personnel technique, le personnel scolaire, les enseignantes, ainsi que tout le conseil municipal à partager un repas avec les élèves de la cantine de Nieul.

Le repas a été assuré par Isabelle, notre cuisinière municipale.

Ainsi 25 adultes et environ autant d'enfants ont participé à ce repas, qui a beaucoup plus aux enfants et aux adultes !



## Le Coin des Associations

### A.C.C.A.

L'Association Communale de Chasse Agréée a terminé son année de chasse fin mars 2023.

L'assemblée générale a eu lieu le mardi 13 juin avec une réélection du bureau, comme tous les trois ans.

Le nouveau bureau se compose ainsi :

|                    |  |
|--------------------|--|
| Président          | Maité Baudry   |
| Vice Président     | Francis Robin  |
| Trésorier          | Christophe Picq  |
| Trésorier adjoint  | Jean Pierre Charron  |
| Secrétaire         | Romaric Prévaud  |
| Secrétaire Adjoint | Jérôme Guilmineau  |
| Membres Actifs     | Jean Pierre Réau, Jean Claude Taschet, Francis Charrassier |



Setter Lemond

La vente des cartes aura lieu le **25 août à 18h à la salle de chasse.**

Les lâchers se feront en deux fois dans le mois d'août.

Nous rappelons que nous avons autorisé la chasse à l'approche/affût pour le chevreuil et qu'il reste quelques bracelets disponibles: Pour cela Contacter Maité Baudry

Nous vous souhaitons de bonnes vacances

### ASSOCIATION SPORTIVE GUITINIÈRES-NIEUL LE VIROUIL A.S.G.N.

#### (Club de Football)



Samedi 02 septembre prochain, arrive à grands pas, ce sera la fête du Football. Nous rappelons à ceux qui ont fait partie du Club, en tant que joueurs, dirigeants ou bénévoles, que le Club fête ses 25 ans de fusion, et les 50 ans d'existence pour chacun des deux Clubs.

Compte tenu du nombre de places dont nous disposerons pour le repas du soir, pensez à remettre ou à envoyer le **bulletin d'inscription accompagné du règlement avant le 31 juillet 2023.**

Une invitation est faite à la population qui aime le Foot, à venir l'après-midi; plusieurs matchs auront lieu sur le terrain de Guitinières, dont un Match Féminin R2, à 14h00.



# Les Reinettes

Les Reinettes sont toujours sur le pont et à fond !

Été comme hiver, dedans (il faudra un jour pousser les murs tant elles sont de plus en plus nombreuses), dehors quand il n'y a plus de place dedans, ça bosse fort.....

Petite détente tout en travaillant, on sort les tables, on installe les machines à coudre, on s'affaire autour des tables, les unes tricotent, les autres coupent et découpent le tissu, et pour finir on assemble et on coud pour faire de jolies petites choses, sacs, sacs à pain, sac de sport, petit besace etc..... Que de petites choses utiles, et tout au long de l'année, on stocke....

Toutes ces petites choses sont exposées dans la vitrine de la mairie et les reinettes se déplacent aussi comme cet été. Du 16 au 25 juin, elles ont exposés leurs créations dans la salle annexe du musée artisanal et rural de Clion sur Seugne.

L'association les Reinettes remercie chaleureusement la commune de les avoir accueillies l'espace de cette exposition qui a reçu beaucoup de visiteurs.

Elles exposent aussi leurs travaux lors des marchés de Noël à Consac et à Nieul...

Toutefois, elles ont besoins de tout ce qui traîne au fond de vos tiroirs, tissus, vieilles pelotes de laine, vieux jean's, des découpes de bois, perles etc....Elles utiliseront tout ce que vous leur donnerez et ainsi feront du neuf..... Elles utilisent aussi des perles de toutes tailles...

Elles se réunissent à la salle des associations à Nieul le Virouil tous les lundis après midi de 14h à 18h, toujours dans une bonne ambiance, la salle est animée par Irène...

Si vous souhaitez les rejoindre :

**contacter Irène au 06 98 66 30 96**



**Exposition des Reinettes du 16 au 25 juin 2023  
Salle annexe Musée artisanal et rural à Clion/Seugne**



**Aucune demain ! Dedans, dehors.....Été ou Hiver,  
Là sous les tilleuls devant la salle des associations**

## Gym à Nieul



**C'est la fête, final d'une belle saison**



**Assemblée générale de Gym à Nieul**

L'association « Gym à Nieul » a tenu son assemblée générale le 26 juin 2023 en présence de :

|                          |                            |
|--------------------------|----------------------------|
| <b>Rolande DRILLAUD</b>  | <b>Présidente</b>          |
| <b>Brigitte CHARRON</b>  | <b>Trésorière</b>          |
| <b>Monique GIRAUX</b>    | <b>Secrétaire</b>          |
| <b>Catherine FAVREAU</b> | <b>Trésorière adjointe</b> |

Irene PALMIER absente excusée.

Étaient également présents plusieurs membres actifs .

L'association termine sa seconde saison d'existence et compte 52 adhérents dont 4 hommes.

Les cours sont assurés en musique par un coach dynamique. Cette dernière journée conviviale s'est terminée par un pique-nique " tiré du panier".

Les cours reprendront le 04 septembre 2023, seront toujours assurés par Ludovic les :

**lundis de 19h30 à 20h30  
et les  
jeudis de 10h30 à 11h30.**

L'adhésion annuelle reste à 80 euros pour deux séances par semaine. Les débutants ont droit à deux séances gratuites.

Renseignements au **06 77 46 13 77.**

**Le bureau gym à Nieul vous souhaite un bel été.**



Les animatrices de l'Apic, avec à gauche, la directrice Virginie Authier

# Le coin de l'A.P.I.C.

L'APIC a tenu son assemblée générale, d'un nouveau genre le 2 Juin, les différents rapports – moral, activités et financier – ont été animés par les différents membres de l'association (Présidente, Directrice, Trésorière).

Pour l'occasion, Présidente, Directrice, Trésorière et Animatrices ainsi que les membres du Conseil d'Administration étaient déguisés, représentant chacune un pays en lien avec le thème abordé par les enfants de l'accueil de loisirs depuis le début de l'année 2023, « **La découverte du Monde** ».

Les animatrices présentes durant ce moment, avaient elles aussi, sorti leurs plus beaux costumes. Il était également prévu une dégustation sucrée de spécialités culinaires du Monde entre chaque rapport, préparées en amont par les animatrices, qui a été un grand succès.

Une boum était également organisée pour les enfants présents le temps de l'Assemblée Générale L'APIC remercie toutes les personnes présentes, espérant vous voir plus nombreux l'année prochaine.



La Présidente, Mme Couché Corinne, entourée des quelques membres du Conseil d'Administration présents cette soirée

L'accueil de loisirs APIC (Association Périscolaire Inter communal) accueille vos enfants de **3 à 13 ans les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h45 et de 16h00 à 19h00** ; ainsi que les **mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 19h**.

**Fermeture pour cette année 2023 du 5/08 au 27/08 et du 23/12/23 au 7/01/24.**

Vous pouvez nous joindre au 05.46.04.07.04 ou à [apic.clsh@orange.fr](mailto:apic.clsh@orange.fr)

Les enfants sont partagés en deux groupes :



**Les crocos (3-6 ans)**, encadrés par Virginie R, diplômée du CAP Petite enfance, Tatiana, diplômée du CAP AEPE\*, et enfin Léa apprentie du CAP AEPE\*.

La capacité d'accueil sur ce groupe est de 16 enfants

**Les ninjas (6-13ans)**, encadrés par Virginie A, diplômée du BAFA\*, ainsi que par Wendy, stagiaire de la formation du BAFA.

La capacité d'accueil sur ce groupe est de 24 enfants.

L'équipe est renforcée pour les périodes de vacances par des animateurs, animatrices également diplômés.

La direction est assurée par Virginie Authier, diplômée du BAFD\*.

Chaque année, l'APIC organise un événement estival, cette année il aura lieu le 5 Aout à partir de 15h00 dans la cour de l'accueil de loisirs.

Au programme : Jeux en bois XXL, structures gonflables, sculpture de ballons, grande tombola axée sur les loisirs en familles, délices salés, glaces. Ambiance musicale assurée de 15h00 jusqu'au bout de la nuit.

Nous vous attendons nombreux pour cette journée de détente et de loisirs en familles ou entre amis...

\*AEPE : Accompagnant Éducatif Petite Enfance  
 \*BAFA : Brevet Aptitude aux Fonctions d'Animateurs  
 \*BAFD : Brevet Aptitude aux Fonctions de Directeurs



# Et ici L'école

Le matin, les enfants ont visité le Château, ses différentes pièces et leur fonction. Ils se sont surpris des meurs des personnes de cette époque tellement éloignées des leurs. Ils ont pu emprunter le chemin de ronde, comprendre son rôle, celui des meurtrières, des mâchicoulis et autres murailles... Un vocabulaire travaillé en classe qui prenait là tout son sens.

A l'extérieur la visite fut complétée par les nombreuses armes d'attaque présentes sur le site comme la catapulte, le trébuchet ou le bélier mais également par la présence d'une motte castrale, ancêtre du Château fort.

Après un pique-nique à l'abri d'une grange à cause des caprices de la météo, la journée s'est poursuivie par la découverte de la mini ferme, du potager ainsi que l'expérimentation de quelques jeux anciens.

Enfin, adultes et enfants ont fait un bon dans le temps en endossant des costumes d'époque prêtés sur le site le temps de la photo !



## Club de l'amitié



Le club des aînés est heureux de vous accueillir les deuxièmes et quatrièmes mercredis de chaque mois pour jouer à la belote ou divers jeux de sociétés.

Actuellement 15 adhérents fréquentent le club sous la présidence de Monique Giraux.

Enfin, le Club de l'amitié avec les Reinettes ont prévus d'inviter leur adhérents pour une sortie restaurant le 5 juillet 2023 à Vitrezay.



## Le Chemin de Saint Jacques de Compostelle.

Le Via Turonensis ou GR 655 est tout simplement le nom du communément appelé **chemin de Saint Jacques de Compostelle** sur notre département. Il entre en Charente Maritime au niveau de Aulnay de Saintonge et en ressort environ 140 km plus au sud à hauteur de Petit Niort (commune de Mirambeau).

En tout, cinq étapes traversent notre département, par la campagne et les bois de Aulnay, Saint Jean d'Angély, Saintes, Pons et enfin Mirambeau. Il passe à Nieul pour environ 6.5 km des lieux-dits de « La Tuilerie » pour en sortir au bois de Perdrigeat.

Tout au long du parcours sont disséminées des bornes en pierre ornées d'une coquille Saint Jacques avec une petite flèche (rouge) qui indique la direction à suivre. Parfois, on y trouve des pierres posées sur les dites bornes comme des cairns dessinant le chemin dans d'autres paysages.

En 2022, d'après le bureaux des pèlerins à Saint Jacques de Compostelle (Espagne), plus de 430 000 personnes se sont lancées à travers chemins et montagnes pour atteindre Saint Jacques de Compostelles (Gallice - Espagne).

Les raisons de ce voyage sont multiples et infinies. Ainsi, la croyance, le dépassement de soi, faire le point, prendre le temps de réfléchir, trouver sa voie, le besoin de se retrouver seul, ou encore le besoin de liberté à travers la nature sont

autant de résolutions pour se lancer avec sac à dos et une paire de bonnes chaussures de randonnée et puis les rencontres au fil des pas.

Pour le chemin qui part de Tours, ce sont plus de 1000 pèlerins (arrivés de toute l'Europe du nord et d'ailleurs) qui se lancent dans l'aventure et traversent notre commune. Les chemins empruntés par le pèlerins seront entretenus plusieurs fois par saison de mars à octobre parce que faire des étapes de plus de 20 km chaque jour dans des herbes hautes peut se révéler être difficile et fatigant.

Celle qui nous concerne est la dernière en Charente Maritime, Hôpital des Pèlerins (Pons) jusqu'à la halte jacquaire de Petit Niort (Mirambeau), ainsi elle visite Pons, Belluire, Saint Palais de Phiolin, Saint Genis, Plassac, Saint Sigismond de clermont, Nieul le Virouil et se termine à Mirambeau, 32 km en suivant le tracé, bon courage.....!!!!



## Capture des chats libres

Dans quelques semaines, en relation avec Trente Millions d'Amis, l'association « le chat libre des 3 monts », et des bénévoles de la commune, une campagne de piégeage de chats aura lieu, avec au préalable un affichage.

Les chats non identifiés seront stérilisés et identifiés, et seront ensuite soit relâchés soit proposés à l'adoption par l'intermédiaire de l'association.

Le but de cette campagne de stérilisation est double : le bien-être des animaux d'une part, et limiter les dégâts de ce super prédateur sur la petite faune (lézard, oiseaux, ...)

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de faire identifier son chat et qu'il est responsable de les faire stériliser.

Enfin, il est bon de rappeler que la Loi interdit le don des chatons non identifiés. Si le site Le boncoin est historiquement complice de ces annonces illégales, en cas de dépôt de plainte, c'est bien l'émetteur de l'annonce qui serait poursuivi.







Vous pouvez contribuer à la surveillance du moustique tigre en signalant sa présence sur le site

[unesa.signalement-moustique.fr](http://unesa.signalement-moustique.fr)

Cette surveillance contribue à mieux connaître la répartition du moustique sur le territoire,

**Où trouve-t-on le moustique tigre ?**

On le trouve partout où il y a des hommes, son caractère « anthropophile » (qui aime les lieux habités par l’homme) explique qu’une fois installé dans une commune, il est pratiquement impossible de l’éradiquer.

Vivant à l’extérieur, ils peuvent rentrer dans les maisons pour piquer une personne.

Mauvaise aptitude au vol, le moustique tigre évolue jusqu’à 150 m de son lieu de naissance.

**Comment se développe le moustique tigre ?**

Le moustique tigre adulte réapparaît chaque année à la fin du printemps. Mais, il a veillé à coloniser les contenants naturels ou artificiels pour constituer sa zone de ponte : coupelles pour pots de fleur, pneus usagés, jouets, récupérateurs d’eau de pluie, mobiliers de jardin, piscines non entretenues, bâches, etc.). L’équivalent d’un bouchon est suffisant pour que ses larves se développent.

La femelle pond directement sur les parois asséchées des contenants. Dans l’eau, les œufs se développent rapidement : il faut compter une semaine pour que les larves prennent une forme adulte.

La femelle peut pondre tous les 12 jours. Elle va en moyenne pondre 5 fois au cours de sa vie.

**A quoi ressemblent des œufs et larves de moustiques tigres ?**

Les œufs de moustique tigre sont noirs et gluants, difficilement repérables à l’œil nu, déposés en grappe sur la paroi d’un contenant. Une fois recouvert d’eau, les œufs se



transforment en larves. Une larve qui va, par une succession de trois mues, accroître sa taille, donnant en quelques jours une larve de 4 et 10 mm, puis nymphe avant d’atteindre une forme adulte.

La durée de vie est de 4 à 6 semaines pour les femelles, le mâle mourant généralement au bout d’une dizaine de jours,

**Pourquoi la femelle moustique pique ?**

Chez les moustiques, seule la femelle pique. La piqûre intervient après l’accouplement. Le sang prélevé constitue une source de protéines qui permettent le développement des œufs.

Le moustique tigre préfère le sang humain, mais ne se nourrit pas que de sang ! Il se nourrit aussi de nectar de fleur.

**A quoi ressemble la piqûre de moustique tigre ?**

La piqûre du moustique tigre est plus douloureuse et démange plus longtemps que celle d’un autre moustique. Après une piqûre, on voit généralement apparaître une rougeur avec au centre un gonflement, un peu plus clair que la couleur de la peau. Le bouton est généralement dur, chaud et douloureux.

**Pourquoi la piqûre de moustique démange-t-elle ?**

Lorsqu’un moustique pique, sa trompe pénètre la peau à la recherche d’un vaisseau sanguin. Au moment de la piqûre, la femelle moustique injecte de la salive qui contient des substances anesthésiantes et anticoagulantes. Ces substances causent une réaction inflammatoire qui se traduit par un bouton. Celui-ci sera plus gros et se verra donc plus.

**Quelles maladies le moustique tigre peut-il transmettre ?**

Par ses piqûres, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya ou zika). Concrètement, le moustique peut contracter une de ces maladies en piquant une personne contaminée, revenant d’un voyage dans les zones tropicales. Il peut ensuite transmettre le virus en piquant une autre personne.

# Compte rendu des réunions de conseil municipal

## Séance du 26 avril 2023

Marc Mesure est nommé secrétaire

Tous les membres du conseil municipal étaient présents

### **Approbation après lecture du Procès-Verbal du C.M. du 22 février 2023**

#### **Passage du broyeur sur les chemins - saison 2023**

La mairie pour cette prestation reconduit Ets Bouton pour la somme de 3 182.00 €

#### **Subvention pour une campagne de stérilisation et identification des chats libres.**

La somme forfaitaire de 45€ par animal piégé, après contrôle que le chat est bien considéré comme libre, sera pris en charge par 30 millions d'amis. Le reste sera à la charge de la commune. Le conseil municipal valide ce projet.

#### **Demande de subvention au titre des amendes de police**

Cette demande concerne le futur parking végétalisé du multiservice Sa capacité est de 36 places pour un budget de 78 485 €. Le conseil autorise Mr. le Maire à faire toutes les démarches afférentes.

#### **Projet d'extension de la déchèterie de Guitinieres**

Accord de principe car pas d'impact financier pour la commune. Un changement de fonctionnement n'est pas prévu.

#### **Participation de la mairie à la mutuelle santé des emplois communaux**

Cette participation s'élèvera à 15€ pour les quatre emplois communaux. Approbation à l'unanimité du conseil municipal.

#### **Création d'une voie communale sur la parcelle AK 0166**

Afin d'entériner l'usage fait de cette parcelle depuis des décennies et pour faciliter le changement de destination d'un garage, le conseil municipal autorise la procédure, la parcelle deviendra alors l'« Impasse de la Forge »

#### **Participation de la commune au label « villages et villes citoyennes »**

Cette adhésion implique d'appliquer la charte et le guide attaché.

#### **Reconduction journée embellissement du bourg par les associations**

Accord de principe des associations et remboursement des frais engagés à la suite de devis par la mairie.

#### **Questions diverses**

##### **Travaux au stade:**

M. le Maire indique les dates suivantes pour l'intervention de l'entreprise :

Le drainage : du 15 ou 27 mai,

Le couvert : 4 septembre,

Tonte : octobre

##### **Subvention multiservice :**

Le Conseil Général octroie une subvention de 70.000 euros.

#### **Point sur les mares**

La création de mares nécessaires à l'application de la défense incendie est toujours d'actualité, mais retardée par divers éléments.

#### **Choix d'une date pour le fleurissement :**

Après la fête de Nieul

#### **Cour « Oasis » de l'école :**

la CAUE a visité la cour, 3 personnes ont écouté les enfants pour établir une proposition de plan. Compte rendu en attente.

#### **Sécurisation du puit de « Chez Gentet » :**

la commune prend en charge cette sécurisation jusqu'à 1500 €

#### **Cimetière :**

Un point sera fait avec M Morand le 11/05/2023 à 18h30.

#### **À la suite de quelques soucis avec des chiens, il est rappelé que la distribution de la gazette est faite à titre bénévole.**

Les chiens repérés errant sur la voie publique seront désormais directement confiés à la fourrière. Leur propriétaire devra s'acquitter des frais pour les récupérer.

Séance levée à 20h30

Prochaine séance du conseil municipal le 24 mai à 18h30

## Séance du 24 mai 2023

Thierry Martini est nommé secrétaire

Absents excusé(e)s : Mme Palmier, Mr Avinio

#### **Subvention ASGN**

Pour fêter les 50 ans de chaque club de football et les 25 ans de la fusion entre Guitinières et Nieul, l'ASGN (Association Sportive Guitinières Nieul) organise le 2 septembre 2023 un jubilé.

A cette occasion, un apéritif sera servi aux convives présents (environ 350) et l'ASGN demande une subvention exceptionnelle de 500 euros... Vote à l'unanimité des membres présents.

#### **Repas du 29 juin**

Un repas avec les enfants de l'école est organisé le 29 juin, il aura lieu sous le préau de l'école à Nieul. Sont invités à participer au repas les membres du conseil municipal, les employés communaux ainsi que les président(e)s d'association.

#### **Point sur le Multi service**

M. le Maire expose aux membres présents les derniers aménagements du parking après les recommandations de l'architecte des Bâtiments de France.

Il fait aussi le point sur les subventions demandées (acceptées).

#### **Point sur l'indemnisation de l'assurance**

La porte de l'école maternelle a été forcée lors d'une tentative de cambriolage mais n'a pas cédé...



L'assurance indemnise la municipalité pour le remplacement de la porte de la somme totale, moins la franchise.

territoire de la commune pour un forfait de 650 HT euros. Vote favorable de l'assemblée.

### Le Plan Local d'Urbanisme

L'élaboration d'un PLU a commencé. L'instruction du dossier va durer environ deux ans et la municipalité souhaite garder le contrôle sur les futures décisions.

Aussi, M. le Maire rappelle que c'est, entre autre, l'occasion d'identifier des vestiges de constructions anciennes ou des arbres remarquables qu'il serait bon de protéger.

### Biens sans maitre

Il existe sur la commune bon nombre de parcelles dont on ne sait plus rien, dont on ne connaît ni les réels propriétaires, ni leur position exacte. Ces parcelles présumées sans maitre quand les taxes foncières ne sont plus acquittées depuis plus de 3 ans, que les propriétaires existants ont plus de 100 ans ou bien qu'une indivision est constatée depuis plus de 10 ans.

Aussi, la SAFER se propose de recenser ces parcelles (constructions anciennes ou parcelles boisées) sur tout le

### Urbanisme – Défenses Incendies

Un arrêté préfectoral autorise désormais l'allongement de la distance séparant le point incendie et l'immeuble à défendre, de 400m à 500m. Même si cette autorisation n'est pas systématique, elle devrait permettre d'autoriser certains permis de construire précédemment refusés.

Séance levée à 20h00

Prochaine séance du conseil municipal le 26 juillet à 18h30

# Jouons

Facile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   |   | 5 | 3 | 7 |   | 1 |   |
|   |   |   |   |   | 1 | 7 | 4 |   |
|   |   |   |   |   |   | 3 |   | 8 |
| 2 | 4 |   |   | 6 | 8 |   | 5 |   |
| 7 |   |   |   |   |   |   |   | 4 |
|   | 5 |   | 2 | 7 |   |   | 8 | 9 |
| 6 |   | 5 |   |   |   |   |   |   |
|   | 7 | 4 | 6 |   |   |   |   |   |
|   | 2 |   | 7 | 4 | 5 |   |   |   |

S  
U  
D  
O  
K  
U

Plus difficile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | 2 |   |   | 9 |   |   |   |   |
| 5 |   |   |   | 1 | 4 | 9 |   |   |
|   |   | 1 |   |   |   |   |   | 3 |
| 8 | 4 |   |   | 5 |   |   |   |   |
|   | 6 |   |   |   |   | 4 |   |   |
|   |   |   | 1 |   | 7 |   | 8 |   |
| 1 |   |   |   |   | 9 |   |   |   |
|   | 8 | 6 | 3 |   |   |   |   | 7 |
|   |   |   | 2 |   |   | 6 |   |   |



Citation du trimestre

**Un objectif n'est pas un maximum à atteindre  
mais un minimum à dépasser**

## Numéros Utiles

### Secours

|  |                |
|--|----------------|
| Pompiers .....                                 | 18             |
| Gendarmerie .....                              | 17             |
| SAMU .....                                     | 15             |
| N° d'Appel Urgence en Europe .....             | 112            |
| Médecin de garde (s'adresser au).....          | 15             |
| Pharmacie de Garde.....                        | 3237           |
| Hôpital de Jonzac .....                        | 05 46 48 75 75 |
| Hôpital de Saintes .....                       | 05 46 95 15 15 |
| Centre Anti Poison Bordeaux .....              | 05 56 96 40 80 |
| Femmes Violences Conjugales .....              | 01 40 33 80 60 |
| Victimes ou Témoins violences conjugales ..... | 39 19          |
| Enfance Maltraitée.....                        | 119            |
| Accueil Sans Abris - Samu social.....          | 115            |
| SOS Suicides .....                             | 05 56 02 04 21 |
| (Association Phoenix Écoute et Parole)         |                |

### Aides aux Personnes

|  |                |
|--|----------------|
| C.A.F. ....                            | 08 10 25 17 10 |
| Pole Emploi .....                      | 39 49          |
| A.E.M. Mirambeau .....                 | 05 46 49 70 16 |
| A.D.M.R. Saint Genis de Saintonge .... | 05 46 49 88 11 |
| UNA A.S.A.D. Val de Seugne Jonzac ...  | 05 46 48 09 52 |

### Administration

|                                      |                |
|--------------------------------------|----------------|
| Mairie de Nieul le Virouil .....     | 05 46 48 19 63 |
| Ecole Primaire Nieul le Virouil..... | 05 46 48 26 81 |
| Ecole Primaire Guitinières.....      | 05 46 48 38 89 |
| A.P.I.C. ....                        | 05 46 04 07 04 |
| Sous Préfecture de Jonzac .....      | 05 46 48 02 11 |
| Allo Service Public .....            | 3939           |

### Divers

|   |                |
|---|----------------|
| Déchetterie Guitinières .....   | 05 46 48 32 81 |
| <i>Ouvert les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h20 et de 14h à 17h20</i> |                |
| ENEDIS Dépannage.....   | 09 72 67 50 17 |
| SAUR.....   | 05 81 31 85 01 |
| SAUR Dépannage .....  | 05 81 91 35 02 |

### Permanences et horaires ouvertures Mairie

|          |         |           |                        |
|----------|---------|-----------|------------------------|
| Lundi    | 14h—18h | 2ème Adj. | Thierry Martini        |
| Mardi    | 09h—12h |           |                        |
| Mercredi | 14h—17h | Maire     | Christophe Pavie       |
| Jeudi    | 14h—18h | Maire     | Christophe Pavie       |
| Vendredi | 09h—12h | 1er Adj.  | J. François Martinière |
| Samedi   | 10h—12h | 2ème Adj. | Thierry Martini        |

Adresse mail : [mairie@nieul-le-virouil.fr](mailto:mairie@nieul-le-virouil.fr)

## A Nieul le Virouil, Vous trouverez....

### Agriculture

Océalia (coopérative agricole).....05 46 48 19 67

### Entreprise Agricoles

Laurent Réau .....

05 46 86 09 17 / 06 48 15 24 63

### Mode

Chantal Claessen .....

05 46 48 22 49

Conseillère de mode.....

06 30 24 78 04

### Assistante Maternelle

Karine Godichaud .....

06 25 89 48 77

### Décoration Intérieure

Anne Pothet .....

05 46 48 44 98

### Charpente couverture

Claude Coulombier .....

05 46 04 83 51

### Tous travaux bâtiments

Alain Grimard .....

05 46 48 39 88

(Portable) .....

06 73 44 99 59

### Maçonnerie

Morgan Ménard .....

06 59 28 25 86

### Peinture

Pascal Portier.....

05 46 48 19 62

(Portable) .....

06 71 62 08 69

Adeline Favreau.....

06 86 48 89 31

### Plaquiste

Charly Raynaud .....

07 77 00 69 10

### Façades

Pedro Ferreira .....

06 48 87 26 50

### Menuiserie

Menuiserie André.....

05 46 48 17 10

### Plaisir du Palais

Le Rucher du Goribon (miel) .....

07 50 65 34 14

Isabelle Blanchet (miel) .....

05 46 48 36 03

La Bergerie (resto, routier) .....

05 46 49 62 05

Richard Avinio (viande de bœuf).....

05 46 49 61 92

### Vacances—Farniente

Françoise Neeser .....

05 46 48 30 25

Le Lit et L'Image .....

06 89 39 90 91

Domaine de Bois Épais .....

07 77 00 69 10

Renaud Foissard .....

06 51 92 82 13

### Bien-être

Sandra Berthelot .....

06 77 15 54 49

Julie Foissard .....

06 51 92 82 13

### Entretien Par cet Jardin - Elagage

Georges Fallat.....

06 02 27 75 53

Ludovic Jacquet .....

06 98 75 60 57

### Coiffure

Tanti Coiffure \* .....

06 68 59 27 47

\* Tanti coiffure le dernier mercredi de chaque mois

### Halte Jacquaire

La Tuilerie .....

05 46 70 09 43